

SOCIETE
NEW BODY LINE SA



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société New Body Line « NBL » informe ses actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le Mercredi 03 mai 2017, a passé en revue l'activité de la société courant l'exercice 2016 et a arrêté les états financiers y afférents.

Le Conseil d'Administration, confiant dans l'activité de la société ainsi qu'à ses perspectives d'évolution et de développement, a décidé :

1. de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire le **mardi 23 mai 2017 à 10h 30**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - les Berges du Lac – Tunis, et de lui proposer la distribution d'un dividende de **0,370 DT** par action, correspondant à **37%** de la valeur nominale de l'action.
2. De convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à la suite de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de décider une distribution d'actions gratuites à raison d'une (01) action gratuite pour dix (10) anciennes.